

Thierry Delelis : Pour les raisons qu'on connaît, les homologations ont été en chute libre, celles prévues ont été annulées pour beaucoup. Il y a eu 50 homologations de tournois lents et 31 de tournois rapides FIDE.

b. Secteur Jeunes

M. Vieira : le chpt de ligue jeunes a finalement pu se tenir à Corbas à la fin du mois de juin, suite à toute une série de reports. Une réunion entre les responsables jeunes et Pdts des CDJE a décidé qu'à titre exceptionnel, tous les CDJE pourraient choisir leur mode de sélection et donc pourraient déroger à la règle habituelle. Mais beaucoup de CDJE ont réussi à organiser un tournoi de qualification malgré les conditions drastiques.

Le chpt de ligue a pu se tenir sur 2 jours, les U8, U10, U16 jouant le samedi, les autres le dimanche. 224 joueurs ont pu participer. Malgré le Covid, 90 % des jeunes ont pu participer.

Au chpt de France qui s'est tenu à la Toussaint, le club de Corbas a terminé 3^e club de France ce qui est une performance remarquable qu'il faut saluer.

c. Stage jeunes :

Didier Pascal : il s'est déroulé du 20 au 23/12 au Revard (73) dans un centre de vacances de la commune de Pantin. Le stage était ouvert à l'ensemble des jeunes qui étaient qualifiés au chpt de 2020, soit 72 jeunes. Il y a eu 29 inscriptions. C'est un Stage de 4 jours avec cours, phases de test, et 1/2 d'activité sportive. Très bons retours et un bilan individuel sera envoyé aux parents pour proposer des axes de progression. Le bilan global n'est pas encore fait. Les dates n'étaient pas optimum, mais en raison de la crise sanitaire, le stage, a été reporté plusieurs fois. Le problème est qu'il fallait absolument le faire avant le 31 décembre sous peine de perdre la subvention de la Région dédiée à ce stage.

Des critiques ont été formulées sur le choix des animateurs comme quoi ceux-ci auraient été choisis par copinage.

Didier Pascal s'inscrit en faux contre ces critiques, car un appel à candidature a été fait sur le site de la ligue, et un mail a été envoyé à tous les clubs. Seulement 5 candidatures ont été envoyées. Pour ce stage, il y avait des animateurs Echecs et des animateurs de vie (activités hors Echecs pendant le stage)

Jérôme Valenti : le stage est une bonne chose mais est-ce qu'il répond vraiment à une problématique ? Sur 70 jeunes intéressés, seulement 29 sont venus. Le format est dépassé. Est-ce qu'on veut développer la masse ou le haut niveau. Ce stage monopolise 3/4 du budget, ce sont des dépenses somptuaire.

Georges Bellet : ce n'est absolument 3/4 du budget de la ligue. 3/4 ça ferait 30 000€. Or le stage a coûté 11000€. De plus, il y a une aide de la Région de 7000€ précisément sur le haut niveau.

Matthieu Vieira : au vu des réponses des parents et des clubs, c'est au contraire un format qui a intéressé. La participation insuffisante s'explique aussi par la date peu propice, mais il n'y avait pas le choix ; il y a eu aussi des défections dues au Covid. Enfin, des parents étaient très intéressés, mais n'ont pas voulu laisser leur enfant pendant la totalité du stage et auraient voulu les reprendre chaque soir.

Guy Fanget : ce stage a coûté 350€ par enfant et les familles n'avaient rien à verser. Est-ce exact ?

Matthieu Vieira : Oui

Guy Fanget : ce qui me choque c'est que cela ne représentait que 11 clubs. Les subventions de la Région sont attribuées à la ligue. C'est de l'argent du contribuable cela doit donc profiter à tous les clubs.

Georges Bellet : c'est un stage de haut niveau, tous les clubs de la ligue ne sont donc pas concernés, c'est parfaitement logique. La subvention de la Région n'était pas destinée à tous les clubs de la ligue, elle était destinée à la ligue pour faire un stage haut niveau.

Guy Fanget : j'ai regardé les jeunes qui ont participé au chpt de France de la Toussaint. 9 participants au stage avaient joué ce chpt de France et si il y a eu une 5^e place, d'autres ont terminé 15^e, 18^e 70^e ou 100^e de leur tournoi.

Didier Pascal : c'est précisément parce que le haut niveau de la ligue est très en retard sur les autres ligue qu'il y a besoin de faire un rattrapage, d'où la nécessité d'entreprendre des actions dont le stage fait partie.

Guy Fanget : j'aimerais avoir les noms des personnes, animateurs, entraîneurs, qui ont encadré le stage.

Didier Pascal : J.M. Flouzat, F. Gertosio, S. Guédon, Margaux Lefèvre pour les entraîneur. Ainsi que 2 animateurs de vie + M. Vieira en tant que directeur.

Guy Fanget : quelle était leur rémunération ?

Matthieu Vieira : 400€ tous au même niveau, tout ceci comprenant l'élaboration et la rédaction d'un projet sportif, d'un projet pédagogique, les démarches administratives, les dossiers, les demandes d'agrément etc.

Guy Fanget : je reviens sur l'argent car j'aurais aimé moi aussi être aidé pour mon stage en Espagne et D. Pascal m'a dit que ce ne serait pas possible. L'argent des contribuable doit revenir à l'ensemble des clubs et l'ensemble des joueurs doivent en profiter.

Georges Bellet : la ligue finance des projets de ligue. Le stage haut niveau en fait partie, ce n'est pas le cas pour l'initiative d'un club qui fait un voyage de vacances en Espagne, même pour faire des Echecs.

Matthieu Vieira : la Région attribue des subventions spécifiquement à des projets. Par exemple une aide aux sportifs de haut niveau qui ont été aux JO de Pekin a été votée. Si M Fanget n'est pas content de la façon dont la Région attribue les subventions, il doit aller se plaindre à la Région.

Georges Bellet : pour les autres secteurs du rapport d'activité, vu que presque tout a été arrêté pendant un an, il n'y a rien d'autre : pas de chpts féminins, pas de stages de formation ni de compétitions scolaires etc.

En gros, la saison sportive s'est résumée à une seule journée d'interclubs et au stage jeunes organisé in extremis.

V. Rapport financier

La trésorière Françoise Ringot est excusée pour cause de covid

Didier Pascal procède à la lecture du rapport financier. Pour ce qui est du compte de résultat, on est sur un exercice bénéficiaire de 359€. Les produits sont d'un montant de 26 511€. 50 % des recettes proviennent de la part des licences des cotisations clubs (4€/club) et on a 47 % des recettes qui proviennent de subventions.

Sur les subventions, l'ANS (ex CNDS) a donné 5500€ sur 6000 demandé pour 3 actions. En 2021 la FFE qui instruit les demandes pour le compte de l'ANS, autorisait les ligues et les comités à déposer 3 actions et les clubs 2 actions. Les 3 actions subventionnées sont le plan de relance pour 2000€ mais qui est mis en réserve pour le 1^{er} trimestre 2022, une journée d'insertion en partenariat avec la FFSE (sport en entreprise) à Clermont-Ferrand pour 2000€, et le développement en milieu universitaire pour 1500€

La ligue a obtenu 7000€ de la Région pour 3 actions. En gros, les seuls 3 axes retenus par la Région sont la formations, l'emploi, et le haut niveau. Il peut y avoir des subventions de fonctionnement en fonction du nombre de licenciés.

Sur les charges, 20 % sont liés aux dépenses de personnels pour le stage, 20 % sont dédiés à l'aide aux jeunes ayant participé aux Championnats de France

Guy Fanget revient sur le coût du stage jeunes et continue de trouver qu'il est anormal de dépenser 10 000€ pour moins de 30 jeunes.

Matthieu Vieira rappelle une nouvelle fois que les 3/4 du financement du stage sont assis sur une subvention de la Région.


Eric Monmaille estime qu'au regard de la subvention de la Région, la dépense réelle pour la ligue est de 3000€ ce qui lui semble tout à fait raisonnable.

Didier Pascal présente ensuite le compte de bilan. Il rappelle que si le compte de résultat présente l'ensemble des recettes et des dépenses sur 365 jours, le compte de bilan présente juste une photographie de la valeur, ou du patrimoine de la ligue, à un instant T, en l'occurrence au 31 décembre. Ce compte de bilan a un intérêt assez limité pour notre ligue puisque nous n'avons aucun actif matériel ni aucune dette à rembourser.

nulle part demander une affiliation à la FFE alors qu'ils n'ont ni documents légaux, ni compte en banque, ni même salle de jeu.

Le 2^e point concerne une nouvelle obligation demandée par le ministère et qui est en train d'être mise en place par la FFE : c'est le contrôle d'honorabilité. Chaque encadrant, chaque intervenant en contact avec le public et notamment les jeunes, devra renseigner une page prévue à cet effet sur le site fédéral. Les dirigeants des clubs et des organes déconcentrés sont également concernés par cette mesure. Ces renseignements seront communiqués au ministère, et si un encadrant a eu un problème avec la justice et notamment au sujet des jeunes, le ministère alertera la fédération qui devra prendre les mesures appropriées. Les renseignements fournis sont naturellement confidentiels et sont protégés.

Le président,
Georges Bellet



Le secrétaire,
Alain Saint Arroman

